



La lettre de la sénatrice

***Lettre d'information bimensuelle n°23,
Vendredi 04 février 2022***

Mesdames, Messieurs, Chers (ères) collègues,

L'agenda du Sénat est marqué en ce début d'année par la multiplication de débats sur l'avenir des collectivités mais également par des sujets majeurs à quelques mois des échéances électorales tels que la gestion des EPHAD, remise en lumière après le scandale ORPEA, mais également la hausse des prix de l'énergie et la situation internationale tendue.

Nous avons, avec mon groupe, pu exprimer notre vive inquiétude au sujet de la hausse des prix de l'énergie qui touche à la fois les ménages et les collectivités. Le bouclier décidé par le Gouvernement qui prévoit la limitation de la hausse du tarif règlementé à 4% laisse de côté de nombreuses situations, notamment celles des collectivités, des résidences collectives et des entreprises. Nous continuerons donc à porter la voix des collectivités pour que des décisions soient prises afin de limiter les conséquences de l'augmentation drastique des charges de fonctionnement qui amputent mécaniquement les capacités d'autofinancement et de désendettement des collectivités.

Bonne lecture,
Bien cordialement,

Marie-Claude VARAILLAS

Actualité au Sénat



"Les agences de l'eau font les frais
d'une cure d'austérité drastique"

Les missions des agences de l'eau sont essentielles dans le contexte du dérèglement climatique et de la nécessaire adaptation des territoires.

Mardi 25 janvier 2022, le Sénat a débattu sur les agences de l'eau, à la demande du groupe Les Républicains. Je suis intervenue pour exprimer mes craintes quant à la réforme de la redevance et interpeller le Gouvernement sur la capacité financière des agences pour faire face aux enjeux d'adaptation au changement climatique, notamment dans les bassins très ruraux à faible potentiel fiscal.

[Voir la vidéo](#)

Accès aux soins d'URGENCES



Le ticket modérateur de 7,90 €

remplacé par le forfait patient de 19,60 €

Conditions d'accès aux soins d'urgences pour les patients issus de territoires sous-dotés en professionnels de santé

J'ai adressé une question écrite au Ministre des Solidarités et de la Santé sur les conditions d'accès aux soins d'urgences pour les patients issus de territoires sous-dotés en professionnels de santé.

Par un arrêté du 27 décembre 2021, le Gouvernement a instauré à compter du 1 janvier 2022 un forfait de participation des patients aux urgences de 19,60 euros en lieu et place du ticket modérateur. Ce forfait s'appliquera désormais à tous, y compris aux malades en affection de longue durée.

Cette décision en pleine pandémie va pénaliser de nombreux citoyens vivant dans un territoire sous-doté en professionnels de santé et dépourvu de médecins traitants. **En effet, selon un rapport d'information sénatorial publié le 29 janvier 2021, 6 à 8 millions de personnes vivent aujourd'hui dans un désert médical. Une proportion qui ne va cesser de s'accroître puisque 54% des médecins ont plus de 50 ans.**

[Lire la question écrite](#)



Oubliées du Ségur

J'ai adressé une question écrite à la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec **les collectivités territoriales sur la reconnaissance et valorisation des sages-femmes relevant de la fonction publique territoriale.**

Tout comme leurs collègues hospitalières, elles assurent auprès des femmes enceintes des actes de prévention ainsi qu'un suivi de la grossesse et du postnatal. Elles participent également aux activités de planification et d'éducation familiale et assurent des actions de soutien à la parentalité et à la promotion de la santé.

Leur rôle est d'autant plus essentiel en zone rurale où la faible densité médicale de même que l'accès difficile au système de soins et aux médecins spécialistes ont souvent pour conséquence un renoncement par certaines femmes à un suivi médical pourtant primordial en matière de prévention. Elles sont

donc un maillon essentiel de la santé des femmes et pleinement engagées dans la politique publique « des 1000 premiers jours ».

[Lire la question écrite](#)



MAL LOGEMENT : des solutions existent

Mercredi 2 février, la fondation Abbé-Pierre a présenté son 27ème rapport sur l'état du mal logement.

Les inégalités territoriales et sociales se creusent avec:

- une baisse des APL chiffrée à 4 milliards par la fondation
- des économies drastiques opérées sur le dos des organismes HLM avec la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS),
- la suppression des aides à la pierre financées par l'État,
- la remise en cause de la loi SRU....

Tout cela dans un contexte de perte fiscale importante pour les collectivités.

[Lire la suite](#)



Examen de la proposition de loi visant à démocratiser le sport

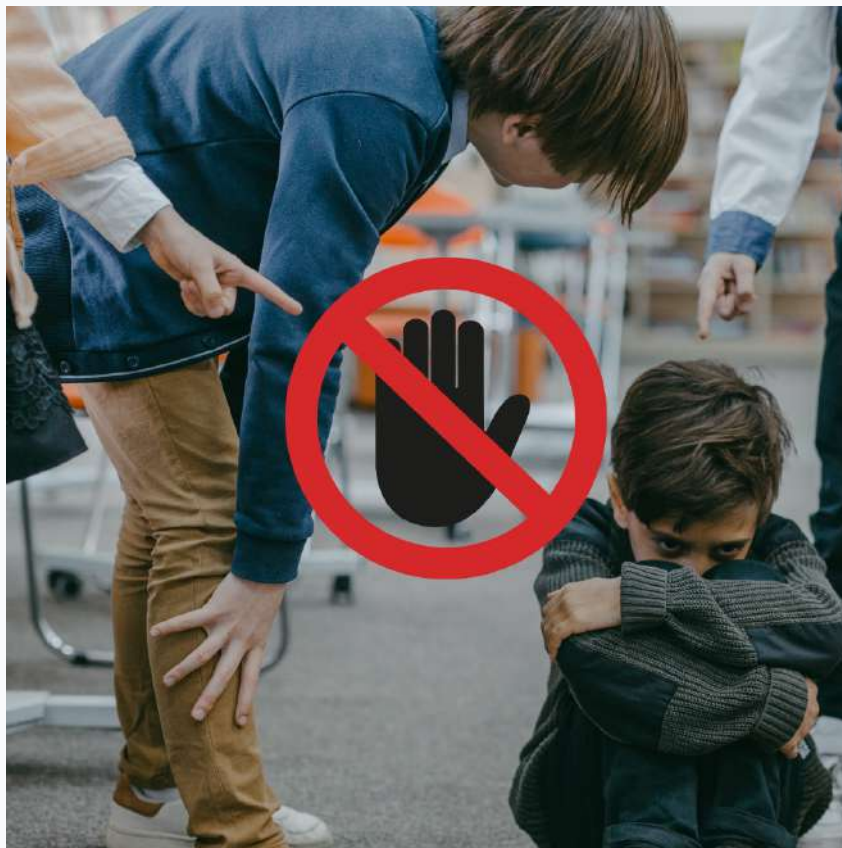
Mardi 18 janvier 2022, le Sénat a discuté de la proposition de loi visant à démocratiser le sport, à améliorer la gouvernance des

fédérations sportives et à sécuriser les conditions d'exercice du sport professionnel.

Ce texte comporte des avancées et apporte par ailleurs des améliorations notables sur la question de l'accessibilité du sport aux personnes en situation de handicap. Enfin, il fait avancer la question de la parité au sein des instances dirigeantes des fédérations. Si la loi de 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes a permis quelques avancées, il faut aller plus loin et ce texte propose un calendrier tenable à cet égard.

Mais cette proposition de loi reste marquée par de profondes limites.

[Lire la suite](#)



Examen de la proposition de loi visant à combattre le harcèlement scolaire et le

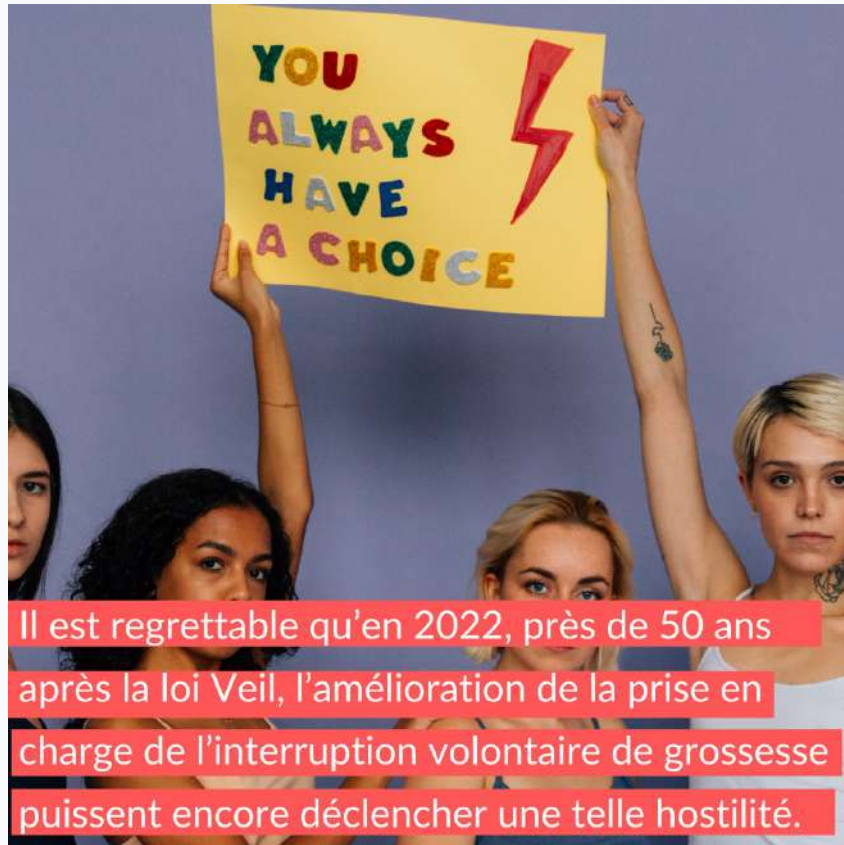
cyberharcèlement

Jeudi 27 janvier 2022, le Sénat a discuté de la proposition de loi visant à combattre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement.

Entre 6 et 12 % des élèves sont victimes de harcèlement scolaire dans leur scolarité, avec des conséquences parfois dramatiques. Le phénomène n'est pas récent, mais a pris un tour nouveau avec le développement des réseaux sociaux.

Ce texte marque une nouvelle étape dans notre engagement commun contre le harcèlement scolaire. Il propose une nouvelle définition du harcèlement scolaire, qui mettait sur le même plan adultes et enfants, et renforce la formation de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale afin de pouvoir interpréter les signes et repérer l'isolement progressif des victimes.

[Lire la suite](#)



Il est regrettable qu'en 2022, près de 50 ans après la loi Veil, l'amélioration de la prise en charge de l'interruption volontaire de grossesse puissent encore déclencher une telle hostilité.

AMÉLIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DE L'IVG: QUE DE TEMPS PERDU!

Mercredi 19 janvier le Sénat examinait en deuxième lecture la proposition de loi visant à renforcer le droit à l'avortement. Après son rejet en commission des affaires sociales, le texte a également été rejeté en séance publique.

En attendant, les femmes subissent de fortes disparités territoriales dans l'accès à l'IVG, liées en particulier à la diminution du nombre d'établissements de santé la pratiquant (-22% en 15 ans) ainsi qu'à leurs capacités réduites, sans oublier la pénurie des personnels.

[Lire la suite](#)

Actualité en circonscription



Carte scolaire rentrée 2022/2023

Carte scolaire

Vendredi 28 janvier Madame Nathalie Malabre, directrice académique des services de l'Éducation nationale présentait aux parlementaires le projet de carte scolaire pour la rentrée 2022.

Au niveau académique, des moyens d'enseignements supplémentaires sont alloués pour le 1er degré à la rentrée 2022. Mais cela ne doit pas nous faire oublier que la déprise démographique se poursuit, notamment en Dordogne (avec une baisse de -1,6% de ses effectifs contre une baisse comprise entre -0,5% et -1% pour les autres départements de l'académie). Cette déprise plus fortement marquée dans notre Département ne doit pas pour autant impacter les territoires ruraux dans les décisions de suppression de postes. Aussi, je demeurerai vigilante à ce que chaque situation soit examinée dans la concertation.

A juste titre, les élus restent inquiets et alertent sur la nécessité de tenir compte des efforts qui ont été demandés à tous: élèves, parents, enseignants, municipalités, pour assurer au mieux la continuité de l'apprentissage durant la crise sanitaire. Cette situation a pu entraîner des difficultés scolaires accrues qui méritent, cette année encore, d'être prises en compte.



Signature charte de la laïcité

Mercredi 19 janvier, j'ai assisté à la signature de la charte de la laïcité et des valeurs républicaines du Conseil départemental de la Dordogne



Comité territorial de santé

Comité territorial de santé

Jeudi 20 janvier, j'ai assisté au conseil territorial de santé (CTS) réuni en audioconférence. Ce dernier a été saisi par l'Agence

avec Bernard Criner pour les associations membres du Collectif "laïcité Dordogne" et Jacques Servia, président du Comité laïcité République Dordogne.

A travers cette charte, votée à l'unanimité par les élus le matin même, le Département s'engage à promouvoir les valeurs de la République et le principe de laïcité dans le cadre de ses activités et celles de ses partenaires.

régionale de Santé sur l'application du Ségur et la rédaction d'un volet dédié à l'autonomie. Il a également été question des la priorisation des dossiers médico-sociaux pour 2022.

Madame la directrice de la délégation départementale de l'ARS et Monsieur MALTERRE, Président du CTS de Dordogne ont également réaliser un point d'étape sur les projets sanitaires en cours.

“
Questions écrites au
gouvernement”



Retrouvez les dernières questions écrites adressées aux membres du Gouvernement:

- **Question écrite au ministre des solidarités et de la santé** sur les conditions d'accès aux soins d'urgences pour les patients issus de territoires sous-dotés en professionnels de santé: [ici](#)
- **Question écrite à Madame la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales** sur la reconnaissance et valorisation des sages-femmes relevant de la fonction publique territoriale: [ici](#)
- **Réponse de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères** sur la situation du peuple palestinien, particulièrement dans la bande de Gaza soumise à blocus par Israël et l'Égypte: [ici](#)

Marie-Claude Varailles
Espace Aragon
1 Pl. du 08 Mai 1945
24000 Périgueux
mc.varailles@senat.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Marie-Claude Varailles.

[Se désinscrire](#)

